

Mémoire de la municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs concernant le projet de port méthanier

Notre intérêt

Le territoire de la municipalité

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs occupe la totalité de la surface de l'île Verte. Par sa population permanente, notre municipalité est l'une des plus petites du Québec. Mais cette donnée statistique cache en réalité une population saisonnière importante et une fréquentation touristique soutenue durant toute la belle saison.

L'île Verte, crête appalachienne de 14 km de long, séparée de la côte par un bras de mer étroit, presque complètement asséché à marée basse offre un magnifique paysage insulaire remarquablement bien conservé. Elle fait la fierté de ses résidents et le bonheur de ses nombreux visiteurs. Pour toutes ces considérations et bien d'autres, l'île Verte agit comme un attrait majeur pour le tourisme du Bas St-Laurent.

La partie ouest de l'île s'ouvre sur un panorama maritime exceptionnel. Nous faisons face vers le sud-ouest à la municipalité de Cacouna avec qui nous partageons les mêmes paysages, les mêmes couchés de soleil et le même bout du Saint-Laurent. Notre perspective sur le projet de port méthanier n'est cependant pas la même.

Une marque sur notre image

Nous constatons que l'installation d'un port méthanier à quelques kilomètres du « bout d'en haut » (la pointe Ouest de l'île Verte) n'apporte à priori rien de bon à notre communauté. Notre insularité nous coupe de tout effet économique direct lié à la présence d'un complexe industriel. Les contraintes relatives aux traversées rendent impossible l'accueil de nouveaux habitants permanents vivant des opérations du port méthanier.

Dans certaines municipalités, l'impact des retombées économiques peut sembler compenser pour les inconvénients environnementaux dus à la présence du port méthanier. Chez-nous, l'existence même du projet apparaît à première vue en complète contradiction avec les valeurs du modèle de développement dans lequel nous nous sommes investis depuis près de vingt ans.

En effet, les citoyens se sont engagés sur le chemin de la protection et de la mise en valeur de leur environnement remarquable en se dotant collectivement d'outils de gestion du paysage et de plans d'intégration architecturale. De plus, les citoyens de l'île Verte ont dépensé massivement dans l'embellissement de leur parc immobilier. Le dernier rôle d'évaluation, avec une augmentation de 85 % et une hausse de sa valeur à près de 20 millions de dollars, confirme que nous avons créé collectivement un environnement exceptionnel, envié par plusieurs.

Les citoyens de l'île Verte se sont engagés de plusieurs façons à faire de l'île un lieu à nul autre pareil. Ils ont accepté des règles cadastrales limitatives qui imposent de grandes surfaces afin de protéger ce paysage unique. Cette richesse collective constitue notre principal atout pour le

soutien d'une économie reposant en grande partie sur le tourisme et la villégiature. L'effet direct de l'implantation d'infrastructures industrielles sur la qualité du paysage inquiète plusieurs de nos citoyens.

Les dangers et les effets associés à un projet de ce type frappent l'imaginaire. Entre les scénarios catastrophes les plus modérés et les plus alarmistes, il appert que la pointe Ouest, partie idyllique de notre île et destination incontournable pour la plupart de nos visiteurs, se voit doter de nouveaux attributs. Le territoire jusqu'alors vierge du « Bout-d'en-haut » est dorénavant marqué par des équipements d'une hauteur de 10 mètres que les exigences de signalisation imposent. Elle devient une zone à risque, un belvédère sur un site industriel, une zone perturbée par les bruits industriels et un lieu sur-éclairé les nuits de transbordement de gaz.

Nuisances en puissance

Le projet de port méthanier constitue à priori une attaque directe à notre potentiel d'attraction. En plus des risques inhérents d'accident, le projet actuel laisse planer son cortège de menaces quotidiennes sur notre qualité de vie. Par exemple, les procédés retenus pour re-gazéifier le méthane auront un effet sans doute important sur la qualité de l'air, surtout en période estivale, alors que le vent provient régulièrement du sud-ouest. Les émanations risquent de nous affecter directement et très pernicieusement d'autant qu'elles sont incolores et inodores. Quelle sera la proportion de Co2 dans l'air ambiant?

L'éclairage du complexe méthanier et des structures d'accostage risque d'amplifier la pollution du ciel de nuit par la lumière artificielle. Tous les efforts qui seront éventuellement consentis par l'entreprise seront annulés au moment où les navires seront amarrés car ces derniers doivent être dotés d'éclairage très puissant.

Il en va de même pour les bruits industriels et ceux provenant des moteurs des bateaux dont la propagation à la surface de l'eau est difficilement prévisible, mais fort souvent amplifiée par les effets de réverbération. Quotidiennement nous entendons des bruits occasionnels (provenant de 1 à 25 kilomètres) : souffles de baleines, certains moteurs de bateaux dans la voie maritime près de Tadoussac, le bavardage des oies et canards à 400 mètres etc). Le modèle de dispersion du son, utilisé par Énergie-Cacouna, n'est pas approprié. En effet, la différence est énorme entre un bruit occasionnel (train) et un bourdon ou un acouphène permanent dont la provenance est à proximité. Il ne faudrait pas confondre non plus entre le bruit des vagues ou du vent (son musical) et un bruit de moteur qui se mesurent tous deux en décibel. Le modèle ne fait pas la différence. Ce phénomène sera désastreux sur notre qualité de vie. Il est rare de demeurer dans un milieu sans bruit de fond continu, nous en avons un qu'il faut protéger. Si le modèle semble très précis, il y manque des paramètres pour assurer son réalisme. La réalité ou les nombreuses observations du quotidien ne corroborent pas le résultat du modèle. De plus que valent deux jours d'observations du bruit à l'île, sur 364 jours dans l'année? Que valent les résultats d'un modèle ultra précis avec des données aussi parcimonieuses?

La valeur foncière des propriétés et l'activité touristique qui dépendent toutes deux du caractère exceptionnel de l'environnement, ne pourront que souffrir de la présence et des effets sur le milieu de ce complexe industriel.

Retombées négatives en termes d'image touristique pour notre communauté

En plus de l'impact visuel du projet, tel que présenté, il sera accompagné par d'autres impacts souvent très insidieux sur le développement touristique. À titre d'exemple, la période de construction aura un effet dévastateur sur la fréquentation touristique de la région immédiate en monopolisant l'essentiel de la capacité hôtelière pour loger les ouvriers affectés aux travaux. Il faudra sans doute des années avant de ré-inscrire notre région comme une destination touristique. De plus, l'élément d'appel que constitue l'île Verte aura peut-être perdu dans l'esprit des visiteurs une partie de son attrait, compte tenu de la présence de ce complexe industriel.

Autres impacts directs du complexe méthanier sur l'organisation et les finances de la municipalité

Sécurité publique

La présence du port méthanier nous fait courir des risques réels auxquels notre municipalité ne peut faire face. Nous n'avons ni l'équipement, ni le personnel, ni les ressources pour intervenir lors d'une éventuelle déflagration causée par un incident industriel majeur ou par un attentat terroriste au complexe méthanier. Sachant que les avis diffèrent de façon importante sur les zones à risque, il faut savoir que dans l'hypothèse la plus pessimiste, une partie très importante de notre territoire pourrait être affectée. Comment pouvons-nous envisager de nous équiper pour faire face aux risques inhérents de la présence du port méthanier ? Comment pourrions-nous envisager la prise en charge de nombreux grands brûlés et assurer efficacement leur évacuation ? Impossible.

De plus, la zone de risque calculée est toujours associée au lieu du port. La zone de risque du bateau devrait suivre ce dernier dans ses déplacements, et tenir compte que s'il y avait un échouage, ce qui est très plausible dans cette zone du Saint-Laurent, le méthanier aura bien sûr dévié de sa route habituelle, augmentant d'autant la zone à risque. Le voyage du gaz s'ajoute à cette zone.

Nous en concluons que toute l'île est dans la zone à risque et nous sommes sans moyens pour réagir en cas de sinistres mineurs et majeurs. Nous ne pouvons évacuer l'île dans des délais raisonnables. Ces délais, selon les saisons et les marées, se mesurent en heures. Le gaz lui se propage et le risque de devenir inflammable au dessus de l'île est grand et les déclencheurs d'explosion sont là...

Pont de glace

Le lien avec la terre ferme en hiver relève pour l'essentiel du pont de glace. Il offre parfois pendant près de trois mois un lien très efficace avec la côte. Son existence est essentielle pour les insulaires. La construction de la jetée accueillant les méthaniers risque d'avoir un effet néfaste sur sa formation et sa résistance. Nous ne pouvons, dans le cas précis de sa fragilisation, le remplacer par l'hélicoptère sans subir collectivement et individuellement de lourds préjudices financiers.

La Faune

Quels seront les effets de ce projet sur la faune ailée, canards et oies de toutes sortes qui vivent aux abords de l'île, et sur la faune marine, phoques, éperlans, baleines et bélugas qui fréquentent

particulièrement le « Bout-d'en-haut ». Des études récentes montrent une fréquentation importante des bélugas dans la zone du port. Est-ce que les études du promoteurs en ont tenu compte et quelles sont les mesures, si elles existent, pour en diminuer les effets?

Où sont les études qui viennent affirmer que les sédiments remis en circulation par les hélices des méthaniers n'auront pas un effet direct sur leur santé? Et l'ensablement du bras de mer qui fait que l'île est une île?

Inquiets, nous le sommes...

Baisse des revenus touristiques

La perte de notoriété de la région, et plus spécifiquement de l'Île, risque de se traduire par une baisse des revenus directs et indirects liés aux différentes pratiques touristiques. Le programme de mise en place d'infrastructures d'accueil est directement financé par un prélèvement sur le prix du passage des visiteurs sur le traversier. Une réduction de ces montants hypothéquera notre capacité de mener à bien nos investissements et de les maintenir en état.

Un prix très élevé pour une exportation prévue vers les États-Unis

La municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ne veut pas exprimer une manifestation primaire du syndrome « pas dans ma cour ». Nous sommes conscients que le gaz naturel peut jouer un rôle positif en remplaçant le pétrole dans le bilan énergétique du Québec. Nous hésitons toutefois à voir hypothéquer des paysages remarquables et des sites industriels précieux par des projets qui seraient destinés essentiellement à l'exportation du gaz. C'est ce que nous comprenons du projet d'Énergie Cacouna et des prévisions de consommation du MRNFP. Si le projet Rabaska se réalisait, l'essentiel de cette énergie irait vers les États-Unis. Dans ce cas, nous consentirions collectivement à sécuriser l'approvisionnement énergétique des États-Unis, tout en réglant une partie de leurs problèmes environnementaux. Parce que nous n'avons pas encore pris conscience de la valeur irremplaçable de nos sites, nous acceptons de sacrifier les avantages stratégiques qu'ils nous confèrent. Ces sites devraient être réservés à notre développement national et servir prioritairement nos besoins énergétiques.

Conclusion

- Les études ne sont pas complètes. Les études sur le son ne sont pas compatibles avec le vécu de nos citoyens. Les études sur les bélugas sont incomplètes et ne prévoient pas de mesures de protection pour ces mammifères qui fréquentent assidûment cette partie du Saint-Laurent.
- La sécurité de l'île est en jeu, la zone de risque englobe cette dernière, et les moyens de défense sont nuls.
- Quels sont les dommages collatéraux sur l'environnement que l'île aura à subir au niveau de la qualité de l'air ?
- Énergie Cacouna n'a pas réussi jusqu'à maintenant à répondre aux nombreuses questions que les citoyens de l'Île lui ont posées lors de l'assemblée publique tenue à l'Île.
- Plus le projet avance, plus les citoyens de l'Île prennent connaissance d'éléments non prévus initialement et qui affectent directement leur environnement comme l'éclairage et les tours de signalisation du Bout-d'en-haut. Du projet théorique et des études souvent plus que théoriques, à la réalisation, il y aura plein de surprises à assumer sans retour possible en arrière.

En un mot, le projet inquiète... Et pour toutes les raisons évoquées dans ce mémoire, et pour les réponses que nous n'avons toujours pas reçues à nos questions, les citoyens de l'Île ne peuvent être en accord avec ce projet, tel qu'il nous est présenté.

Si le projet devait se réaliser, la situation exceptionnelle de l'île devrait être faire l'objet de négociations entre le promoteur et la municipalité pour :

- atténuer les effets de ce dernier sur l'environnement de l'île et ses citoyens,
- négocier un dédommagement financier pour tenir compte des nuisances du projet
- financer les ressources additionnelles nécessaires à la modification des mesures de sécurité publique incluant l'évacuation de ses blessés et malades.

Gilbert Delage
Maire